

mars 2013

N° 222

Sommaire :

Page 1 : Édito

Pages 2 & 3 : le mouvement 2013

Page 4 : manifestation nationale 6 avril

Face au durcissement de la crise économique, à la flambée du chômage aux fermetures d'usine en cascade, le climat social se tend : Goodyear, Renault, Arcelor Mittal, PSA. Les grèves et manifestations se multiplient et le ton monte.

Dans ce contexte le gouvernement opte pour un alignement sans conditions sur « le pilotage automatique » de la politique budgétaire dessinée par l'Europe imposant, quelle que soit l'alternance ou les circonstances, les mêmes préceptes. Avec le succès que l'on sait : Sécurité sociale, allocations chômage, retraite, droits sociaux, tout doit tenir sous la toise de la rigueur et de la soi-disant compétitivité des entreprises (ANI). Avec l'austérité et le chômage de masse au bout.

Dans ce contexte, "la refondation" ne peut-être autre chose que ce qu'elle est. Les mots « changements et concertation » sont répétés à l'envi sans que l'on en voit concrètement le début d'une esquisse. Cette propagande ne parvient pas à masquer le manque d'ambition du projet ministériel, la continuité plutôt que la rupture et le refus d'écouter les enseignants.

Dans le cadre de la carte scolaire le directeur académique et le recteur ont reçu des délégations, ils peuvent donc faire valoir que le dialogue social a été maintenu et peuvent même communiquer dessus.

Mais cette pseudo écoute attentive est un leurre dont personne n'est dupe et nous prenons acte du choix assumé du directeur académique de passer en force lors du CDEN, puis dans la presse et enfin avec l'envoi des courriers aux victimes de carte.

C'est bien l'amplification de la mobilisation et le durcissement des actions qui ont pu faire bouger les lignes et c'est grâce à la détermination de tous, parents, élus, représentants des organisations syndicales que l'audience au ministère a été possible. Nous en attendons les conclusions.

La rupture avec les politiques passées doit se faire du point de vue des conditions de travail et d'emploi des enseignants. Une des principales sources de préoccupation des collègues

aujourd'hui est la question des rythmes scolaires. Les discussions en cours dans les communes n'offrent aucune garantie d'un accueil périscolaire gratuit et de qualité pour tous et ce décret dégrade nos conditions d'exercice.

Le SNUipp-FSU demande que la réforme des rythmes scolaires soit reportée et que le décret soit réécrit de façon concertée.

Cette réforme aura également des conséquences en terme de mutation des personnels, pour les collègues à temps partiels, les collègues remplaçants.

Nous demandons au dasen de reporter les opérations du mouvement dans le premier degré après le 31 mars, date à laquelle nous connaissons les décisions des communes.

Pour le SNUipp-FSU il n'est pas envisageable que les opérations de mouvement se déroulent sans que les collègues aient connaissance de l'organisation du temps scolaire adoptée par les différentes écoles.

Nous avons également été interpellés par de nombreuses écoles sur la question du remplacement, toujours difficile dans notre département mais particulièrement problématique depuis décembre.

De même, l'absence de personnels RASD dans de nombreuses écoles, ou en nombre insuffisant laisse les équipes démunies face à la difficulté scolaire des enfants les plus fragiles. Toutes ces questions, auxquelles s'ajoutent des effectifs beaucoup trop élevés, contribuent à rendre difficiles les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves.

Pour toutes ces raisons, après le 31 janvier et le 12 février nous serons dans la rue le 6 avril à Paris.

Nathalie Pszola, Christine Perbet, Marielle Commy

Dernière minute : la circulaire temps partiels est arrivée, appelez-nous.

Dossier spécial MOUVEMENT

Calendrier prévisionnel des opérations

- Du 15 mars au 5 avril : saisie des vœux sur i-prof
 - 21 mai : CAPD mouvement principal
- La suite du calendrier n'est pas définitive**
- Du 4 juin au 13 juin : saisie manuelle des vœux pour les nominations à titre pro
 - 27 juin : GT nominations provisoires
 - 4 juillet : GT phase d'ajustement
 - Début septembre 2013 : CAPD de rentrée, derniers ajustements

Postuler oui mais sur quoi ?

Le serveur i-prof ouvre alors que les communes n'ont pas communiqué sur la mise en place ou non des nouveaux rythmes pour la rentrée prochaine.

Les communes ont jusqu'au 31 mars pour se prononcer. Il ne vous resterait donc que quelques jours pour ajuster votre mouvement en fonction des horaires des écoles sélectionnées.

Le SNUipp demande le report de l'ouverture du serveur.

Qui participe ?

Obligatoirement :

- Tous les néotitulaires,
- Tous les enseignants sans affectation (dont congé parental ayant perdu son poste), affectés à titre provisoire, touchés par une mesure de carte scolaire, intégrés dans le département par voie de permutations informatisées, qui réintègrent après affectation sur un poste adapté, un détachement, une disponibilité, un congé longue durée.
- Les candidats retenus en stage CAPA-SH.

A titre facultatif :

- Tous les enseignants titulaires, affectés à titre définitif, qui souhaitent changer de poste.



Tout poste peut être demandé, estampillé vacant ou susceptible d'être vacant.

Ne demandez que les postes que vous désirez.

Les permanences de la section pour préparer votre mouvement

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le mercredi matin

Les résultats du mouvement

Dès la fin de la CAPD vous aurez accès aux résultats par téléphone en appelant au local.

Pour nous joindre : 03 84 47 12 64 et 09 52 53 39 39 ou 06 82 94 52 77

Dès les vérifications terminées, les résultats seront envoyés par mail aux écoles et aux syndiqués et seront consultables sur le site du SNUipp 39 (<http://39.snuipp.fr/>)

Après la fermeture du serveur, vous recevrez un récapitulatif de vos vœux ainsi que votre barème. Si vous constatez une erreur, n'hésitez pas à vous renseigner et à contester le barème si besoin. Attention, vous avez peu de temps pour le faire.

Toute nomination, qu'elle intervienne à titre définitif ou à titre provisoire, entraîne l'obligation d'occuper effectivement le poste attribué.



Dossier spécial MOUVEMENT

Circulaire mouvement : quelques précisions.

Le vœu géographique : tous les collègues nommés à titre provisoire ou victimes de mesure de carte doivent participer au mouvement et ont donc l'obligation de faire un vœu géographique. Nous avons obtenu que ce vœu soit unique et que le logiciel qui attribue les postes fonctionne une première fois sans les vœux géographiques. Dans tous les cas, puisque le vœu géographique reste obligatoire, faites le figurer en dernière position.

Rappel : pour le vœu géographique, le logiciel attribue le poste le moins demandé de la zone au collègue sans poste avec le plus fort barème.

Les zones géographiques

Sur le site du SNUipp vous trouverez la liste des écoles par zone géographique.

Il existe une zone géographique par support : par exemple vous pouvez choisir la zone Lons Nord maternelle ou la zone Lons nord élémentaire.

Sont exclus des zones géographiques les postes ASH, les postes à profil .

Le barème

Sont pris en compte : l'ancienneté générale des services (AGS), des points de stabilité sur poste, des points pour enfants, des points RRS et des points pour fermeture.

Pour toute précision n'hésitez pas à nous contacter.

Sont concernés par les mesures de carte scolaire : Les enseignants dont le poste est supprimé, les directeurs d'école qui passent de deux classes à une classe, les collègues dont l'école fusionne avec une autre.

Attention à l'intitulé des postes !



Dans les écoles primaires comportant des classes maternelles et élémentaires, la nature du support adjoint maternelle (ECMA) ou adjoint élémentaire (ECEL) est donné à **titre indicatif**.

L'organisation du service dans l'école est arrêtée par le directeur après consultation du conseil des maîtres.

Renseignez-vous par téléphone en appelant les écoles pour savoir quel type de poste se libère!

Vos délégués du personnel en CAPD

Nathalie Pzola (TR LONS 1)
Christine Perbet (mat Briand LONS)
Marielle Comroy (mat Les Sorbiers DOLE)
Erwan Vié (hôm de jour et mat Richebourg LONS)
Séverine Rivier (primaire BEAU-FORT)
Lionel Météau (élém Truchet St CLAUDE)
Géraldine Revy (TR LONS 1)
Sabrina Moussu : en congé





Manifestation nationale pour l'Education à Paris le 6 avril

POUR des lois de refondation de l'École et sur l'enseignement supérieur et la recherche porteuses d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, qui passe par la prolongation de la scolarité obligatoire à 18 ans, de la reconnaissance sociale de tous les métiers de l'éducation.

POUR une meilleure qualité des temps éducatifs et une amélioration des conditions de scolarisation des élèves (effectifs, contenus enseignés...).

POUR une réforme des rythmes réussie, cohérente pour le système éducatif, pensée sur la journée, la semaine et l'année s'articulant avec les rythmes sociaux et familiaux, élaborée en concertation avec les différents acteurs. Pour les écoles cela passe par un report de la réforme en 2014 pour donner le temps à une réécriture du décret.

POUR une rentrée 2013 qui rompe avec les précédentes, avec annonces de mesures immédiates (école, collège, lycée, éducation prioritaire...).

POUR la mise en place de mesures concrètes permettant aux enseignants comme à l'ensemble des personnels de l'Education d'exercer encore mieux leur métier au quotidien (révision des contenus enseignés, formation initiale et continue, diversification possible des pratiques professionnelles...). La priorité à la prévention de la difficulté scolaire est une nécessité.

POUR une relance de l'Education Prioritaire car l'École doit contribuer à davantage d'égalité sociale sur l'ensemble du territoire.

POUR une amélioration des conditions de travail, d'emploi et de service de tous les personnels (temps de travail, missions, évaluation, gouvernance...) et le développement de l'offre de formation.

POUR que soit mis fin au gel du point d'indice et pour une réelle revalorisation salariale pour tous les personnels abandonnant les logiques d'individualisation et de rémunération au mérite.

POUR la création des postes et la programmation des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions. Pour un véritable plan d'envergure de lutte contre la crise de recrutement (formation initiale et continue, prérecrutements...). Pour le maintien de la maîtrise par l'Etat des cartes de formations professionnelles, et donc contre la décentralisation envisagée. Pour le maintien du service public de l'orientation scolaire et de ses personnels dans l'éducation nationale.

POUR une autre loi sur l'enseignement supérieur et la recherche que celle proposée par la Ministre. Il faut une loi en rupture avec la LRU et les RCE, l'AERES et le pacte recherche, le CIR...

Nous refusons de nous résigner aux conséquences sociales de la crise sur les enfants et les jeunes.

Nous affirmons qu'il y a urgence à assurer la réussite de tous.

C'est « mieux d'École » qu'il faut organiser pour tous les élèves, à tous les niveaux d'enseignement.

Afin de permettre la nécessaire démocratisation du système éducatif, la FSU appelle tous les personnels à se mobiliser pour défendre un projet éducatif ambitieux qui réponde aux attentes des jeunes, des personnels et de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Horaires : **Aller :** départ de Dole à 7h50 (changement à Dijon), arrivée à Paris Gare de Lyon à 10h39

Retour : départ de Paris Gare de Lyon à 17h57 et arrivée à Dole à 20h.

Appelez à la section pour vous inscrire. Le prix du billet est encore en discussion (entre 10 et 20 euros).